

COLLOQUE INTERNATIONAL

La lutte contre le trafic illicite des biens culturels

Un défi pour le monde méditerranéen

POITIERS | 21-22 MARS 2019

La France face au trafic
illicite des biens culturels

JEUDI 21 MARS 14h 18h

HÔTEL BERTHELOT

24 rue de la chaîne

Le trafic illicite des biens culturels
de part et d'autre de la Méditerranée

VENDREDI 22 MARS 9h 18h

ESPACE MENDÈS FRANCE

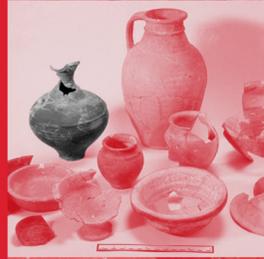
1 place de la cathédrale

Troisième rencontre scientifique organisée par **Vincent Michel**, sous l'égide du laboratoire HeRMA et de la MSHS (Axe 4 - *Les patrimoines en danger*) de l'Université de Poitiers, en collaboration avec l'Espace Mendès France et la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Accès gratuit | sur inscription

jorge.rodrigo.palumbo@univ-poitiers.fr
camille.blancher@etu.univ-poitiers.fr

Conception graphique : Isabelle Fortuné / Université de Poitiers



herma.labo.univ-poitiers.fr



HERMA

Université
de Poitiers



14h | Accueil par Vincent Michel, professeur d'archéologie de l'Antiquité à l'Université de Poitiers, directeur d'HerMA

Table ronde I

La France face au trafic illicite des biens culturels : aspect juridique

14h / 16h30

Présidente de séance : **Nathalie Fourment**, conservatrice régionale de l'archéologie, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Leçon inaugurale
Justice

Dominique Moyal, procureur général, Cour d'appel de Poitiers
Le traitement judiciaire français des atteintes au patrimoine culturel archéologique et historique

| **Philippe Lagrange**, professeur de droit, ancien doyen de la faculté de Droit de Poitiers

Le cadre juridique international pour lutter contre le trafic illicite de biens culturels

| **Vincent Négri**, chercheur, Institut des Sciences sociales du politique
Articuler les droits face au trafic illicite, entre harmonisation des législations et règles de droit uniforme

| **Claire Chastanier**, adjointe au sous-directeur des collections, direction générale des patrimoines, ministère de la Culture
Contrôle de la circulation et lutte contre le trafic des biens culturels : le cadre juridique français et ses évolutions récentes

Table ronde II

L'Europe face au trafic illicite des biens culturels

16h30 / 18h

Président de séance : **Pierre Campos**, juge d'instruction, Tribunal de grande instance de Paris

France | **Yann Brun**, conseiller sûreté à la Mission de la sécurité, de la sûreté et de l'accessibilité au ministère de la Culture
Le pillage archéologique terrestre et maritime en France

Italie | **Gianluca Ferrari**, major, commandement des Carabiniers pour la protection du patrimoine culturel, Italie
Les carabinieri au service de la protection du patrimoine culturel et de la lutte contre le trafic des biens culturels

Égypte | **Solène Klein**, conservateur, Circulating Artefacts, British Museum, Département d'Égypte et du Soudan
Circulating, Artefacts : une plateforme contre le pillage et le trafic d'antiquités pharaoniques

Conclusion

- 9h | Accueil par Didier Moreau, directeur de l'Espace Mendès France et Vincent Michel, professeur d'archéologie de l'Antiquité à l'Université de Poitiers, directeur d'HeRMA

Table ronde III

9h / 12h30

Actions internationales dans la protection du patrimoine et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels

Président de séance : Bruno Favel, directeur du département des affaires européennes et internationales, Direction générale des patrimoines, Ministère de la Culture

- Leçon inaugurale | Lazare Eloundou, directeur "Culture et situations d'urgence" à l'Unesco

Les instruments juridiques internationaux encadrant la lutte contre le trafic illicite des biens culturels

- Europe | Elie Cavigneaux, conseiller du coordinateur de la lutte contre le terrorisme de l'Union européenne, Conseil de l'Union européenne

Terrorisme et trafic d'œuvres d'art / Que peut faire l'Union européenne ?

- France / International | Axel Bérengier, rédacteur Patrimoine, biens culturels, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

Les actions du MEAE dans la lutte contre le trafic des biens culturels

- Douanes | Mariya Polner, conseillère politique, Organisation Mondiale des Douanes

Prévention du trafic illicite des biens culturels comme une couche émergente de la stratégie sécuritaire

- OCBC | Didier Berger, chef de l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels (OCBC), Direction centrale de la Police Judiciaire

Les missions et les actions nationales et internationales de l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels

Table ronde IV

Méditerranée occidentale

14h / 15h40

Président de séance : Lazare Eloundou, directeur "Culture et situations d'urgence" à l'Unesco

- France | Xavier Delestre, directeur de la DRAC – PACA
Pillages et trafics de biens archéologiques mobiliers en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : bilan d'une enquête régionale 2015-2018
- Grèce | Eleni Pipélia, Ministère de la culture hellénique, Département de la documentation et de la protection des biens culturels
Trafic illicite des biens culturels et synergies internationales. Le cas de la Grèce
- Turquie | Didier Bouakaze-Khan, professeur, Institute of Social Sciences, Middle East Technical University
Pour une évaluation du commerce illicite des antiquités depuis la Turquie : quelles recommandations politiques ?

Table ronde V

Méditerranée orientale et méridionale

15h50 / 17h30

Président de séance : Xavier Delestre, directeur de la DRAC – PACA

- Tunisie | Hamida Rhouma, architecte général, directeur du Centre des Sciences et Techniques du Patrimoine, Institut National du Patrimoine de Tunisie
Le trafic illicite en Tunisie : état des lieux
- Palestine | Awni Shawamra, Protection du patrimoine culturel, Département des Antiquités de Palestine
La lutte contre le trafic illicite des biens culturels en Palestine
- Syrie | Pascal Butterlin, professeur d'archéologie, Université Paris Panthéon-Sorbonne
L'état du trafic illicite et des destructions en Syrie : le site de Mari
- Liban | Khaled El Rifai, chef du département des Monuments archéologiques et historiques du Liban, Direction des Antiquités
Les actions de la DGA dans la lutte contre le trafic des biens culturels au Liban

17h30 / 18h

Conclusion